

FORMULAIRE DE DEMANDE

DÉROGATION MINEURE

PROCÉDURE	
1) Compléter le présent formulaire; 2) Joindre tous les documents requis en lien avec la demande (voir verso); 3) Déposer votre demande au Service de l'urbanisme et de l'environnement à l'hôtel de ville ou par courriel; 4) Acquitter les frais applicables (voir verso).	
EMPLACEMENT VISÉ PAR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE	
Adresse et/ou rue	N° de lot
Usage actuel : <input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Commercial <input type="checkbox"/> Industriel <input type="checkbox"/> Mixte <input type="checkbox"/> Autre : _____	
Terrain riverain à un lac, cours d'eau ou milieu humide : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
IDENTIFICATION DU DEMANDEUR ET ADRESSE DE CORRESPONDANCE	
Nom et prénom du demandeur	
Adresse postale	Code postal
Ville	
N° Cellulaire	N° Téléphone autre
Courriel	
Le demandeur est le propriétaire* : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	*Si non : JOINDRE UNE PROCURATION
DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES POUVANT FAIRE L'OBJET D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE	
Toutes les dispositions contenues aux règlements de zonage et de lotissement peuvent faire l'objet d'une demande de dérogation mineure, à l'exception des dispositions réglementaires relatives : <ul style="list-style-type: none"> • Aux usages; • À la densité d'occupation du sol (logement par hectare); • À la cession pour fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels; • À un terrain sur lequel se retrouve une zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique (ex : zone inondable ou zone à risque de mouvement de terrain). 	
DOCUMENTS REQUIS	
<p>Les documents exigés peuvent varier selon le type de projet. Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier.</p> <p>***Les documents signés et scellés par les professionnels doivent être envoyés numériquement ainsi que physiquement en versions originales***</p> <p><input type="checkbox"/> Un plan projet d'implantation préparé et signé par un arpenteur-géomètre pour toute demande relative à une construction projetée ou une marge de recul;</p> <p><input type="checkbox"/> Un certificat de localisation préparé et signé par un arpenteur-géomètre pour une demande relative à une construction existante sur lequel la disposition dérogatoire est apparente;</p> <p><input type="checkbox"/> Un plan d'opération cadastrale préparé et signé par un arpenteur-géomètre pour une demande relative au lotissement;</p> <p><input type="checkbox"/> Des photographies récentes des bâtiments, constructions, ouvrages ou terrains visés par les travaux ainsi que les constructions situées sur les terrains adjacents;</p> <p><input type="checkbox"/> Des plans ou esquisses selon le type de projet ou demande;</p> <p><input type="checkbox"/> Une lettre justificative détaillant les raisons pour lesquelles il est impossible de se conformer à la réglementation en vigueur.</p>	

DESCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

zonage Article(s) : _____

Lotissement Article(s) : _____

Explication de la dérogation mineure demandée, incluant toutes les raisons pour lesquelles le projet ne peut être réalisé conformément à la réglementation en vigueur :

Démonstration du préjudice sérieux causé au demandeur par la réglementation :

Démonstration que la dérogation mineure ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriétaire des immeubles voisins :

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA DEMANDE (RÉSERVÉ AU SERVICE DE L'URBANISME)

- La demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme;
- La demande ne porte pas de préjudice aux propriétaires des immeubles voisins;
- L'application de la réglementation cause un préjudice sérieux au demandeur;
- Les travaux ont fait l'objet d'une demande de permis et ont été effectués de bonne foi.
- La dérogation mineure n'a pas pour effet d'aggraver les risques en matière de sécurité ou de santé publiques ou de porter atteinte à la qualité de l'environnement ou au bien-être général

_____ fonctionnaire désigné(e) _____ (date)

ÉTAPES D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

1. Réception de la demande;
2. Vérification de la demande par le fonctionnaire désigné. De l'information supplémentaire pourra être demandée au besoin;
3. Transmission de la demande au comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui en fait l'étude et émet une recommandation sur la demande;
4. Publication d'un avis public au moins quinze (15) jours avant l'assemblée publique du Conseil municipal;
5. Adoption d'une résolution par le Conseil municipal pour accepter ou refuser la dérogation mineure;
6. Transmission de la décision au demandeur;
7. Délivrance du permis ou certificat d'autorisation.

FRAIS D'ÉTUDE DE LA DEMANDE

Dérogation mineure	600 \$
--------------------	--------

Les frais d'étude de la demande sont payables lors du dépôt de la demande et sont non remboursables advenant un refus

IMPORTANT

Veuillez prendre note qu'une demande incomplète peut retarder l'approbation ou le refus de la dérogation mineure. L'inspecteur traitera la demande uniquement lorsque celle-ci sera complète et que tous les documents exigés auront été fournis. L'inspecteur au dossier se réserve le droit d'exiger tout autre document, devis, rapport ou plan lui permettant de s'assurer de la compréhension de la demande.

SIGNATURE DU DEMANDEUR

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis pour l'analyse de la présente demande. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable et présentement en vigueur.

Enfin, le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue en aucun temps l'acceptation de la dérogation mineure.

Signature du demandeur

Date (JJ/MM/AAAA)